

PREFECTURE DE LA NIEVRE - NEVERS

REAMENAGEMENT DE BUREAUX



C.C.T.P.

Mars 2026

LOT 02 : MENUISERIE INTERIEURE

Maître d'ouvrage :

PREFECTURE DE LA NIEVRE
40, rue de la Préfecture
58000 NEVERS

Maître d'œuvre :



ATELIER ARCH'CADE
19, rue Alphonse Baudin
58 200 COSNE-SUR-LOIRE
tél : 03 86 26 36 48
graziani@archcade.com



3iA Auxerre
Centre d'affaires les Boutisses
89000 AUXERRE
Tel : 03 86 42 90 02
Email : auxerre@3ia.fr

3iA Dijon
2 Allée Alfred NOBEL
21000 DIJON

SOMMAIRE

2– menuiserie interieure / MOBILIER	5
2.1 – GENERALITES.....	5
2.1.1 - normes et règlements.....	5
2.1.2 - Connaissance des Lieux	5
2.1.3 - Etendue des Travaux – Limites des prestations	5
2.1.4 - Réception des Subjectiles	5
2.1.5 - Documents à fournir par l’entrepreneur	5
2.1.6 - Entretien des Ouvrages.....	6
2.2 MENUISERIES INTERIEURES	6
Quincaillerie.....	6
Etendue des prestations	6
Conditions préalables à l'exécution	7
Mode et pose des vitrages	7
Echantillons épurés	7
Entretien des ouvrages	7
2.3 PORTE DE DISTRIBUTION.....	7
2.3.1 - Porte 93*204, phonique, DAS CF1/2h.....	7
2.3.2 - Porte 73*204, phonique, DAS CF1/2h.....	8
2.3.3 - porte tiercé 143*204, phonique, DAS CF1/2h	8
2.3.4 - Porte 93*204, phonique, PF	8
2.3.5 - porte tiercé 154*204, phonique, PF.....	9
2.3.6 - Porte 93*204, phonique.....	9
2.3.7 - Organigramme.....	9
2.4 DIVERS	9
2.4.1 - Porte placard 1.....	9
2.4.2 - Porte placard 2.....	10
2.4.3 - Tablette fenêtre.....	10
2.4.4 - cloison amovible modulaire	10
2.4.5 - signalétique porte	11
2.4.6 - Panneaux muraux acoustiques en lattes de bois	12
2.4.7 - Plan de travail.....	12
2.4.8 - Pose meuble courrier à encastrer	12
2.4.9 - claustra	13

2- MENUISERIE INTERIEURE / MOBILIER

2.1 – GENERALITES

2.1.1 - normes et règlements

Les prescriptions correspondantes figurent dans le C.C.A.P. Le fait que l'ensemble des normes et règlements à respecter ne soit pas rappelé ne dispense pas l'entrepreneur, qui est réputé en avoir une parfaite connaissance, de se conformer en tous points à leurs prescriptions, et notamment les DTU et les avis techniques en cours de validité.

2.1.2 - Connaissance des Lieux

L'entrepreneur reconnaît s'être parfaitement rendu compte sur place des difficultés de service, d'approvisionnement et d'accès des engins, de toutes sujétions sur les conditions d'exécution.

Il est stipulé qu'aucun supplément de prix ne pourra être accordé ultérieurement du fait que les renseignements dont l'entrepreneur s'était entouré, étaient inexacts ou incomplets.

2.1.3 - Etendue des Travaux – Limites des prestations

Afin de connaître l'étendue exacte de ses travaux, l'entrepreneur est tenu de prendre connaissance des descriptifs de l'ensemble des autres lots.

Il ne pourra en aucun cas arguer d'une méconnaissance de ceux-ci pour refuser d'exécuter les travaux nécessaires à une parfaite finition des ouvrages, tout ouvrage vu et n'étant pas, par nature, destiné à rester tel quel devant être peint.

Les prescriptions du présent C.C.T.P ne sont pas limitatives et l'entrepreneur devra prévoir dans son prix l'ensemble des fournitures et prestations nécessaires à un complet achèvement des travaux.

Les limites indiquées ci-après n'étant pas exhaustives, le titulaire du présent lot sera réputé avoir connaissance de tous les plans et pièces écrites constituant les dossiers de marché de l'ensemble des lots et avoir donc inclus dans son prix toutes sujétions qui en découlent.

Les travaux du présent comprennent, en plus de la fourniture et de la pose des ouvrages de menuiserie proprement dits, les prestations suivantes :

- La fourniture et la pose de tous les dispositifs de fixation sur les ouvrages de béton armé ou de maçonnerie.
- Les calfeutrements et habillages nécessaires à une parfaite finition des ouvrages.
- La protection des ouvrages jusqu'à la réception.
- La fourniture et pose de tous les vitrages et remplissages correspondant aux ouvrages décrits dans le présent lot suivant les cas.

Nettoyage quotidien du chantier :

Chaque entreprise devra procéder au nettoyage quotidien du chantier, le tri et l'évacuation hors chantier des matériaux et gravats résultant de ses prestations.

Les frais d'enlèvement, transport en décharge et recyclage restent à la charge de chaque entreprise.

2.1.4 - Réception des Subjectiles

L'entrepreneur devra, avant tout commencement des travaux, réceptionner les différents subjectiles réalisés par les autres corps d'état et faire constater toutes les défauts ou malfaçons éventuelles susceptibles de nuire à l'exécution de sa tâche.

A défaut d'avoir émis les réserves justifiées nécessaires, l'entrepreneur devra exécuter toutes les préparations complémentaires et reprises nécessaires à une parfaite finition de son travail.

2.1.5 - Documents à fournir par l'entrepreneur

L'entrepreneur devra soumettre au concepteur les documents suivants :

- Les certificats de résistance au feu pour les ouvrages concernés.
- Les PV CSTB correspondants aux mises en œuvre réalisés.
- Les références exactes des quincailleries avec documentation et échantillons à l'appui

Le projet technique permettant la fabrication des ouvrages sera mis au point dans tous les détails par l'entrepreneur, en liaison avec l'architecte.

- Plan de repérage.
- Plan de réservations dans les ouvrages en maçonnerie neuves avec indication éventuelle des pièces à mettre en place au moment des exécutions.
- Plans et coupes, échelles grandeur de chaque type d'ouvrage.
- Élévations.

Le dossier technique sera complété par des échantillons des profils et des pièces de quincaillerie proposés.

2.1.6 - Entretien des Ouvrages

Pendant la période de garantie, l'entrepreneur assurera l'entretien de ses ouvrages et devra, chaque fois qu'il sera requis, donner les jeux et réglages qui seraient jugés nécessaires.

Si pendant cette même période, des défauts apparaissent, l'entrepreneur devra à ses frais, et avant l'expiration du délai de garantie, remédier aux inconvénients signaler ou procéder au remplacement des ouvrages défectueux.

Les raccords de peinture, entraînés par les mises en jeu, retailles, déposes, etc.... seront à la charge du présent lot il en sera de même des sujétions tous corps d'état résultant du remplacement de blocs portes ou autres ouvrages du présent lot.

2.2 MENUISERIES INTERIEURES

Quincaillerie

Tous les ouvrages de quincaillerie nécessaires à la finition complète des ouvrages du présent lot et à leur bon fonctionnement, même s'ils ne sont pas expressément spécifiés dans le présent descriptif, sont à la charge du présent lot.

Les dimensions des diverses pièces de quincaillerie éventuellement définies au présent descriptif ne représentent qu'une proposition minimale faite à l'Entrepreneur.

Celui-ci sera tenu de prévoir, tant dans son prix qu'au moment de l'exécution, tous renforcements des pièces de quincaillerie qu'il jugerait nécessaires.

En conséquence, le Maître d'œuvre sera en droit de faire remplacer toute pièce de quincaillerie jugée trop faible ou inadaptée, et ceci, avant, pendant ou après l'exécution des travaux, et sans que l'Entrepreneur puisse prétendre à un dédommagement.

Tous les ferrages, quincaillerie, pièces de fixation et, en général toutes les pièces métalliques seront protégées de la corrosion (garantie 10 ans).

Les pièces en fer ou en acier recevront un traitement de surface avant peinture comprenant :

- le dégraissage pour toutes les pièces et une couche de peinture antirouille,
- la parkérisation pour les pièces encastrées.

Etendue des prestations

L'entreprise du présent lot devra la fourniture, le transport et la mise en œuvre de ses ouvrages.

Elle devra assurer leur protection pendant la durée des travaux, leur mise en jeu et leur réglage, et ceci avant et après les travaux de vitrerie et de peinture jusqu'à la livraison du bâtiment, afin de fournir des ensembles fonctionnant parfaitement.

Conditions préalables à l'exécution

Avant toute mise en fabrication de ses ouvrages, l'Entrepreneur devra soumettre ses plans d'atelier et de chantier avec détails à l'échelle fixée par le Maître d'œuvre pour validation.

Mode et pose des vitrages

Dans la mesure du possible, les vitrages seront montés en usine.

Pour tous les châssis intérieurs, les verres seront fixés par pare-closes prévues par l'entreprise du présent lot. Les feuillures seront de dimension suffisante pour permettre une feuillure auto-drainante. Le profil de ces pare-closes sera soumis à l'accord du Maître d'œuvre.

Echantillons épurés

Avant tout commencement d'exécution, l'Entrepreneur du présent lot sera tenu de fournir au Maître d'œuvre tous les plans de détails, indiquant de façon précise tous les profils qu'il se propose de mettre en œuvre, ainsi que les épaisseurs des bois.

Aucune exécution ne sera entreprise avant qu'un accord ne soit intervenu de la part du Maître d'œuvre.

Entretien des ouvrages

Après le réglage, la pose et le scellement des menuiseries, l'Entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils sont positionnés et fixés de façon parfaite.

Les menuiseries seront protégées très soigneusement au cours de leur ajustement et après pose. Les ouvrages avec éclats, épaufrures ou autres défauts analogues seront refusés.

Après application de la peinture, il vérifiera toutes les quincailleries pour s'assurer du parfait état de fonctionnement, huiler les pièces si nécessaire, et livrer le tout dans un excellent état de fonctionnement.

Les travaux occasionnés aux autres corps d'état par les révisions, la remise en état et le remplacement d'ouvrages défectueux, seront à la charge de l'entrepreneur du présent lot.

2.3 PORTE DE DISTRIBUTION

Fourniture de blocs portes stratifiés à âme pleine, phonique comprenant :

- Joint d'étanchéité dans feuillure
- Ferrage comprenant pattes ou vis de fixation, 4 paumelles par vantail
- Une serrure de sûreté 1 point pour cylindre européen ou avec bec de cane à condamnation selon les cas.
- Ferme porte à coulisse Abloy DC 135 ou équivalent selon besoin.
- butoir caoutchouc au sol
- béquille double au choix de l'architecte
- champlat d'habillage aux 2 faces si nécessaire
- bâti à recouvrement pour des cloisons de 100mm
- barre de seuil à chaque modification de nature de sol entre les pièces
- phonique 38 dB

2.3.1 - Porte 93*204, phonique, DAS CF1/2h

Fourniture d'un bloc-porte 93*204, phonique, coupe-feu DAS REI 30 mn

Compris fourniture et pose de ferme porte à coulisse Abloy DC 135 ou équivalent
Phonique 38 dB

Compris dépose de la porte du local baie informatique existant et reprise si nécessaire (cloison conservée)
Huisserie bois à peindre pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition porte gamme stratifié texturée

Fourniture et pose de verrous électriques conformes DAS NFS 61-937 sur les portes contrôlées d'accès
Compris sujétions de passage des câbles dans les vantaux et dormant des huisseries
l'asservissement des nouvelles portes contrôlées d'accès est prévu au lot électricité

LOCALISATION :

Suivant plan projet : circulation 1, open space informatique, baie informatique

2.3.2 - Porte 73*204, phonique, DAS CF1/2h

Fourniture d'un bloc-porte 73*204, phonique, coupe-feu DAS REI 30 mn

Compris fourniture et pose de ferme porte à coulisse Abloy DC 135 ou équivalent
Phonique 38 dB

Compris dépose de la porte du local baie informatique existant et reprise si nécessaire (cloison conservée)
Huisserie bois à peindre pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition porte gamme stratifié texturée

Fourniture et pose de verrous électriques conformes DAS NFS 61-937 sur les portes contrôlées d'accès
Compris sujétions de passage des câbles dans les vantaux et dormant des huisseries
l'asservissement des nouvelles portes contrôlées d'accès est prévu au lot électricité

LOCALISATION :

Suivant plan projet : bureau d'accueil

2.3.3 - porte tiercé 143*204, phonique, DAS CF1/2h

Fourniture d'un bloc-porte tiercé 143*204 phonique, coupe-feu DAS REI 30 mn

Dont vantail principal passage 90 cm

Compris fourniture et pose de ferme porte à coulisse Abloy DC 135 ou équivalent
Phonique 38 dB

Huisserie bois à peindre pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition porte gamme stratifié uni

Fourniture et pose de verrous électriques conformes DAS NFS 61-937 sur les portes contrôlées d'accès
Compris sujétions de passage des câbles dans les vantaux et dormant des huisseries
l'asservissement des nouvelles portes contrôlées d'accès est prévu au lot électricité

Dimension à vérifier suite à la pose des cloisons avant commande

LOCALISATION :

Suivant plan projet : entre hall et circulation 1

2.3.4 - Porte 93*204, phonique, PF

Fourniture d'un bloc-porte 93*204, phonique,

pare-flamme
Phonique 38 dB
Huisserie bois à peindre pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition porte gamme stratifié texturée

LOCALISATION :

Suivant plan projet : ensemble des portes entre un local et une circulation

2.3.5 - porte tiercé 154*204, phonique, PF

Fourniture d'un bloc-porte tiercé 154*204, phonique
pare-flamme
Dont vantail principal passage 90 cm
Phonique 38 dB
Huisserie bois à peindre pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition porte gamme stratifié uni

Dimension à vérifier suite à la pose des cloisons avant commande

LOCALISATION :

Suivant plan projet : entre open space informatique et circulation 2

2.3.6 - Porte 93*204, phonique

Fourniture d'un bloc-porte 93*204
Phonique 38 dB
Huisserie bois à peindre pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition porte gamme stratifié texturée

LOCALISATION :

Suivant plan projet

2.3.7 - Organigramme

Fourniture et pose de canon à clef
Présenter un organigramme et le faire valider par le maître d'ouvrage en tenant compte des contrôles d'accès spécifiques sur certaines portes
Prévoir un passe pour toutes les portes des locaux du courrier
Prévoir un passe pour toutes les portes des locaux informatiques
Prévoir une clef spécifique pour chaque bureau

2.4 DIVERS

2.4.1 - Porte placard 1

fourniture et pose de porte de placard en médium à peindre
coloris au choix de l'architecte
Encadrement en bois dur pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition à peindre
Compris ensemble de la quincaillerie (serrure, paumelle...)
champlat d'habillage aux 2 faces
Un ou deux battants suivant largeur du placard (voir plan)

LOCALISATION :

Suivant plan projet : *circulation 1, placard technique tableau électrique : larg. 90 cm x haut. 205 cm*

2.4.2 - Porte placard 2

fourniture et pose de porte de placard en médium à peindre
coloris au choix de l'architecte
Encadrement en bois dur pour cloisons de 7 ou 10 cm d'épaisseur.
Finition à peindre
Compris ensemble de la quincaillerie (serrure, paumelle...)
champlat d'habillage aux 2 faces
Un ou deux battants suivant largeur du placard (voir plan)

LOCALISATION :

Suivant plan projet : *circulation 2, placard technique CTA : larg. 170 cm x haut. 205 cm*

2.4.3 - Tablette fenêtre

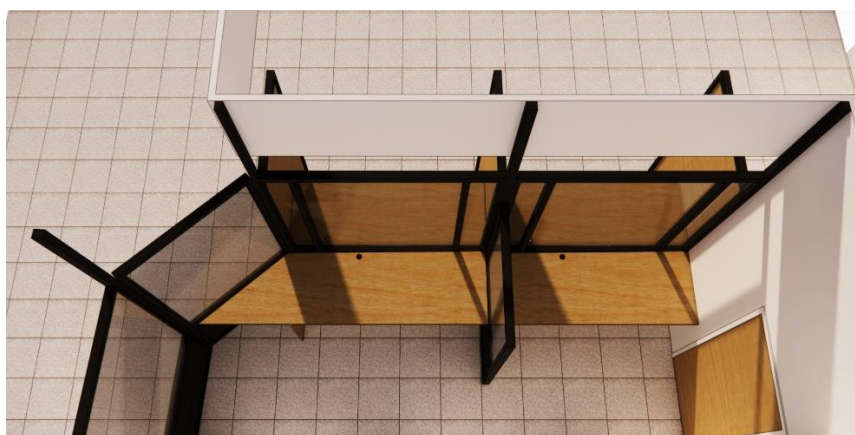
fourniture et pose de tablette en médium à peindre suite à la pose du doublage
profondeur 20 cm, largeur 290 cm
mise en œuvre de médium 18mm
découpe à façon
pose collé de tablette avec un rebord de 2cm
compris joint périphérique en acrylique

LOCALISATION :

façade nord menuiserie 5 à 13

2.4.4 - cloison amovible modulaire

Fourniture et pose de cloisons amovibles permettant un démontage complet et indépendant de tous les composants. Les modules cloison doivent être conçus de telle façon que les panneaux pleins, vitrés ou semi-vitrés soient récupérables, interchangeable et reconfigurables. Les liaisons peuvent être à joints creux ou à couvres joints apparents.
Réaction au feu M2 : le PV de la cloison devra être fourni
L'ensemble comprenant :
Profils métalliques en acier ou en alliage d'aluminium
Lisse haute et basse laquée ou galvanisée.
Montants permettant un clipage direct.
Couvre joint laqué ou montage à joint creux. • Joint en bandes de mousse ou équivalent créant une étanchéité phonique pour toutes les liaisons entre parements ou entre structures et existants.
Huisserie équipée d'un joint isophonique et d'une gorge de réception de paumelles réversibles.
Possibilités d'angles avec poteau autres que droit par profils adaptés ou angles variables.
Remplissages
Panneaux pleins avec parement décoratif de type mélamine, stratifié, plaqué bois, vinyle, tissu
Isolant acoustique en laine minérale pour une performance acoustique Rw de 45/50 dB au minimum.
Vitrages formant une chambre intérieure en feuilleté épaisseur 33/2minimum pare-closable sur joints isophoniques.
Possibilités de gainage des courants forts /courants faibles et d'incorporation d'interrupteurs ou prises de courant.
Comprenant des cloisons principales hauteur 2,50 m et des panneaux séparatifs plein et vitrée hauteur 2,00 m
Compris montant fixé sur plancher haut si nécessaire pour assurer une bonne fixation de l'ensemble



LOCALISATION :

Suivant plan projet : ensemble guichet PAN

Une paroi salle de travail, hauteur 275 cm, largeur 185 cm

2.4.5 - signalétique porte

fourniture et pose de plaque de porte composée de :

- plaques composée d'un écran plexiglas de 6 mm transparent 240 x 120 mm, chants polis - inscription en envers
- écran ci-dessus fixé par vis antivol inox sur plaque PVC de 8 mm, format 250 x 135 mm, avec défonçage de la matière 240 x 120 mm sur une épaisseur de 2 mm
- PVC peint, coloris au choix dans la gamme
- décor comprenant affectation du local

LOCALISATION :

Ensemble des portes

2.4.6 - Panneaux muraux acoustiques en lattes de bois

fourniture et pose de panneau acoustique en bois Chêne Naturel type AKU WOODPANEL ou similaire

Panneaux muraux acoustiques en lattes de bois

Placage chêne des tasseaux sur trois côtés

Dos en feutre épais pour une isolation phonique optimale, couleur noir

Dimensions du panneau mural en bois : 240 cm ou 300 cm x 60 cm x 2,4 cm

Épaisseur du panneau : 24 mm

Taille de chaque latte : 15 mm x 27 mm

Épaisseur du dos en feutre : 9 mm

Espacement entre chaque latte : 13 mm



Réaction au feu M2 : le PV des panneaux devra être fourni

LOCALISATION :

Suivant plan projet : *open space informatique*

2.4.7 - Plan de travail

Fourniture et mise en oeuvre de plan de travail en panneau stratifié épaisseur 30mm

finition stratifié y compris chant en façade

coloris au choix de l'architecte

compris percement passe câble si nécessaire

compris fixation des tasseaux sur les parois périphériques

pose sur les tasseaux

hauteur 75 cm

compris réservation pour pose d'une grille au droit du radiateur, fourniture et pose grille comprise

compris jambage si nécessaire

compris étagère en meuble bas avec 3 rangements de chaque côté du poste de travail (hors bureau informatique).

Réaction au feu M3 : le PV des panneaux devra être fourni

LOCALISATION :

Suivant plan projet :

- **Guichet PAN** : dim long. 210 cm x larg 70 cm, 3 unités
dim long. 300 cm x larg 70 cm, 1 unités
- **Salle de travail** : dim long. 290 cm x larg 80 cm, 1 unité
dim long. 170 cm x larg 80 cm, 1 unité

2.4.8 - Pose meuble courrier à encastrer

Pose d'un meuble courrier fourni par la maîtrise d'ouvrage

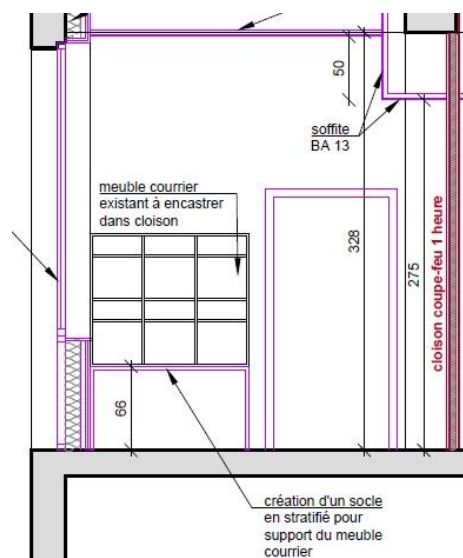
A encastrer dans la cloison

Réalisation d'un socle pour support du meuble en panneau stratifié

Dimension du meuble : larg. 125 cm x haut. 104 cm x prof. 45 cm

LOCALISATION :

Suivant plan projet : entre bureau courrier et bureau accueil



2.4.9 - claustra

Fourniture et mise en oeuvre d'un claustra en chêne

Dimension : larg. 118 cm x haut. 275 cm x épaisseur 6 cm

Taille de chaque latte : 3 cm x 6 cm

Espacement entre chaque latte : 10 cm

Réaction au feu M3 : le PV des panneaux devra être fourni

LOCALISATION :

Suivant plan projet : *open space informatique*

